



Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021

Téléchargez le bulletin d'adhésion

**Sans syndiqué-e, pas de syndicat !
Si ce n'est déjà fait, rejoignez le SNUipp-FSU !**

Faisons bloc avec le SNUipp-FSU !



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°3

Sommaire : Syndicalisation, Agenda, Audience DASEN/SNUipp-FSU, CAPD, Conditions de rentrée, Mairie de Nice, Direction, Carte scolaire



Dans l'agenda proche...

Lundi 31/08: pré-rentrée enseignant-es

Jeudi 3/09 : groupe de travail carte scolaire

Vendredi 4/09: CTSD de rentrée (ouvertures/fermetures de classes)



Audience SNUipp-FSU / Dasen du 27 août

Lire le compte rendu: [ICI](#)



CAPD 27 août: les élu-es du SNUipp-FSU vous rendent compte **LIRE ICI**



NOUVEAU Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires - Année scolaire 2020-2021

Notre analyse

Compte rendu du comité d'hygiène ministériel

Fiche type "en cas de cas suspect/COVID"

Elle est ici

Des éclaircissements sur les masques destinés aux personnels vulnérables de l'Education nationale

Ayant vu arriver dans les circonscriptions des masques destinés aux personnels vulnérables ne portant pas le marquage CE obligatoire, et ayant une mention «this is not a medical mask and is not intended for occupational use» (ceci n'est pas un masque médical et n'est pas destiné à un usage professionnel), nous avons voulu en savoir plus et avons contacté le fabricant. Un commercial de cet entreprise nous a expliqué que ces masques, référencés NON27373, étaient destinés au marché américain, ce qui explique l'absence de marquage CE.

Au printemps dernier, les Américains n'ont pas commandé l'ensemble du stock prévu (pensant probablement échapper à l'épidémie), et l'Europe se trouvant démunie, l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) a autorisé la société à vendre ces masques en France au début de la crise sanitaire. Le commercial nous a certifié que ces masques répondaient à la norme des masques chirurgicaux de type II, et même à la quasi-totalité des critères des masques de type IIR (résistant aux éclaboussures), avec un niveau de filtration de 99% (la norme exigeant au moins 98% d'aérosols de taille moyenne 3 micromètres). Le non-marquage CE s'explique par les délais très longs pour obtenir la certification européenne (6 à 7 mois). Il nous a également dit que ces masques étaient essentiellement utilisés dans le milieu médical.

Il nous a enfin dit que les achats pour le MEN avaient été réalisés par l'UGAP (centrale

publique d'achat), et que le MEN était en possession de l'ensemble des documents concernant ces masques.

Le SNUipp-FSU continue à suivre bien sûr tout cela de très près...



La prime COVID doit être versée sur la paie d'Août.



Mairie de Nice : retard dans la livraison des fournitures scolaires !

livraison de vos commandes fournitures de la société Charlemagne interviendra à compter du MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020.

Réaction salubre d'un collègue

"Je suis bien curieux de connaître la réaction des parents d'élèves quand on leur annoncera ne pas pouvoir commencer à travailler correctement avec leurs enfants en l'absence des fournitures attendues.

Je pense notamment aux nombreux collègues, surtout de Cycle 2, qui ont pour habitude de préparer les en-têtes des cahiers à l'avance avant de les distribuer aux élèves, ce qui prend un certain temps dans les jours précédant la reprise de ces derniers.

A titre personnel et depuis longtemps, je suis un amoureux du sport en général et du Tour de France en particulier. Néanmoins, je trouve incroyable que cet événement puisse avoir comme conséquence de gêner la rentrée d'autant d'élèves.

Le report du Tour de France a été décidé le 15 avril dernier. La date de rentrée scolaire est connue depuis bien longtemps.

J'ai du mal à comprendre que rien n'ait été anticipé avec les fournisseurs, que ce soit CHARLEMAGNE ou d'autres, afin qu'une part importante (à défaut de l'ensemble) des livraisons des commandes destinées aux écoles soit assurée avant les restrictions de circulation.

Dans le contexte déjà compliqué de cette rentrée 2020, ce sera pour certains collègues une difficulté supplémentaire."...



DIRECTION D'ÉCOLE *où en est-on ?*

Direction d'école, la check-list de rentrée

La liste des (trop) nombreuses choses à faire pour préparer la rentrée. Un document conçu pour être utile aux directrices et directeurs d'école et qui montre à quel point le « choc de simplification » revendiqué par le SNUipp-FSU s'impose. En cette rentrée particulière, la liste s'allonge avec la prise en compte du protocole lié à la situation sanitaire.

[Lire la suite](#)



Carte scolaire : ajustement septembre 2020 & fiche syndicale de suivi

CTSD le 4 septembre. Groupe de travail le 3 septembre

La délégation SNUipp-FSU 06 au Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) met à disposition des écoles une fiche de suivi syndical permettant de recueillir tous les éléments nécessaires à une défense déterminée de chaque situation. A utiliser sans modération.

A l'issue d'une phase principale de carte scolaire 2020 très insatisfaisante, tant du point de vue des conditions du dialogue social en période de confinement que des arbitrages de l'IA contestés par le SNUipp-FSU, l'IA conserve environ 12 postes pour les ajustements de rentrée.

Lire : une carte scolaire inaboutie, un dialogue social mis à mal

Pour répondre à l'ensemble des besoins des écoles (réduction des effectifs dans toutes les classes et tous les secteurs, développement du "Plus de Maîtres que de Classes", RASED, remplacement, AESH, décharges de direction...), le SNUipp-FSU chiffre à 90 000 le nombre de postes nécessaires. Même si elle constitue une première avancée et a permis de doter les Alpes-Maritimes de 54 postes, la rallonge nationale de 1248 postes consentie par le ministère pour préparer une rentrée après la fermeture des écoles à la mi-mars est encore loin du compte.

Lire : **Ecole primaire, des moyens pour réussir !**

Comme chaque année, le SNUipp-FSU met à disposition des écoles une fiche de suivi syndical permettant de recueillir tous les éléments quantitatifs et qualitatifs nécessaires à la défense de l'école, qu'il s'agisse d'éviter une fermeture ou d'obtenir une ouverture légitime.

N'hésitez pas à prendre contact avec les élu-es du SNUipp-FSU en CTSD par mail (snu06@snuipp.fr) ou téléphone (04.92.00.02.00) pour un accompagnement le plus personnalisé possible de votre dossier.

D'avance merci de bien sélectionner la fiche qui correspond à la situation de votre école (et de compléter impérativement les cellules repérées en rouge, sans rien saisir dans les cellules qui procèdent à des calculs automatiques).

Les enquêtes du SNUipp-FSU ici

SNUipp FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos